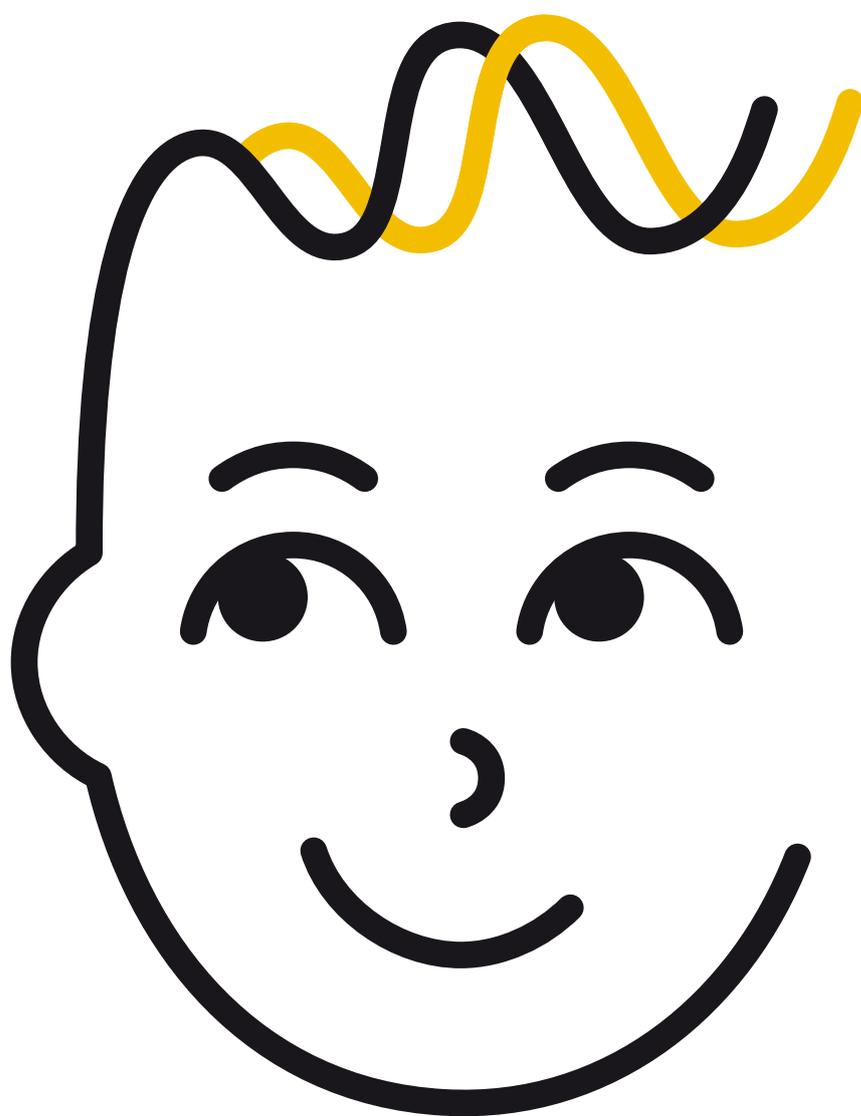


Tête en l'air

Le Mag

n° 33 – janvier 2020



Dossier

L'école à l'hôpital



Édito

**Tête en l'air :
20 ans, et maintenant !**

2019 a été une année importante pour l'Association Tête en l'air. C'était l'année de ses 20 ans. Nous avons fêté l'évènement à l'hôpital Necker en novembre dernier dans la joie et la convivialité.

En 1999, Sophie Rougnon, parent, Françoise Laroussinie, enseignante, Christian Sainte-Rose, neurochirurgien et quelques autres créaient Tête en l'air avec comme objectif de mieux prendre en charge l'après-hospitalisation du patient traité dans le service de neurochirurgie.

Que de chemin parcouru depuis, avec l'aide des bénévoles et le soutien financier de nos fidèles mécènes et donateurs.

Vous le savez et nous le rappelons dans chaque Mag, nous restons très présents à l'Hôpital Necker-Enfants malades avec nos petits déjeuners du samedi matin où nous allons au-devant des enfants et des familles éprouvés par la maladie. Nous proposons également, depuis peu, des animations un dimanche après-midi par mois (clowns, musiciens, activités manuelles...).

Par ailleurs, nous sommes toujours à l'écoute des parents qui nous interrogent sur notre ligne téléphonique, notre site Internet ou sur les réseaux sociaux pour apporter les réponses les plus pertinentes (suivi médical, gestion du handicap, insertion scolaire...).

2019, cela a été aussi l'année du lancement de notre application **HydroApp** développée avec des neurochirurgiens. Véritable dossier personnel sur smartphone des patients atteints d'hydrocéphalie.

Après ces 20 années formidablement bien remplies, Sophie Rougnon a souhaité prendre du recul. Elle reste dans notre conseil d'administration mais a cédé la présidence à un binôme Président/ Vice-président que je partage avec Laure Paret. C'est une belle responsabilité dans laquelle nous nous investissons pleinement. Un grand merci à Sophie.

Et 2020 maintenant ! Nous devons, bien sûr, rester sur nos fondamentaux mais nous avons aussi de nouveaux challenges. Le premier est de faire d'**HydroApp** l'application de référence sur l'hydrocéphalie. Notre deuxième challenge est d'aller vers de nouveaux services de neurochirurgie en province. Nous avons des contacts dans plusieurs villes, nous devons maintenant trouver des relais sur place et proposer des offres adaptées.

Les enfants et leurs entourages ont besoin de nous et nous devons pouvoir toujours mieux les accompagner.

Un grand merci aux bénévoles de Tête en l'air, merci à vous tous qui nous suivez sur Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, YouTube.

Pour nous aider à poursuivre nos actions, nous avons besoin de vous. Adhérez à notre association, participez à son financement.

Je vous en remercie de tout cœur.

Thierry Mure
Président

Sommaire

Dossier : l'école à l'hôpital	4
Hydrocéphalie : infos et conseils	9
HydroApp : actus	14
La vie de l'Association	16
L'actualité de nos mécènes	20
Nous avons vu et lu pour vous	21

Comité de rédaction

Valérie Algrin
Sylvie Bérat
Maryse Godard
Vanessa de Monts
Thierry Mure
Laure Paret
Marion Pesnel
Sophie Rougnon

Graphisme Olivier Bergère

Impression Montparnasse Expression



De nombreux Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) comportant des services de pédiatrie, bénéficient de la présence d'enseignants spécialisés souvent polyvalents et travaillant dans plusieurs services.

Les services déconcentrés de l'Éducation nationale organisent la scolarisation des enfants et adolescents hospitalisés temporairement selon les situations locales. La plupart des hôpitaux sont en lien avec un ou plusieurs établissements scolaires.

Dans le second degré, la diversité des parcours demande des réponses diverses et ajustées.

Près de 800 enseignants spécialisés sont affectés dans des hôpitaux ou maisons d'enfants à caractère sanitaire.

Les enseignants peuvent s'appuyer sur les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE). Les TICE permettent aux élèves isolés de continuer à communiquer et d'avoir des liens avec l'extérieur par le numérique.



Marie-Charlotte Demare,
Directrice du centre scolaire
de l'Hôpital Necker-Enfants
Malades

Rôle des centres scolaires à l'hôpital

Les enfants peuvent être hospitalisés assez longtemps, même si ce temps est fragmenté, dans les services d'oncologie pédiatrique et dans les centres de rééducation. Il est alors vital de maintenir le lien avec l'établissement scolaire d'origine de l'enfant dans toutes ses dimensions : pédagogique, sociale et affective.

Après le « feu vert » des médecins, et avec l'accord de la famille, l'enseignant de l'hôpital, en lien avec l'école d'origine de l'enfant, établit la prise en charge pédagogique de l'élève pour assurer la continuité des apprentissages.

Actuellement la durée d'hospitalisation dans un service de neurochirurgie est généralement trop courte pour permettre l'élaboration d'un projet scolaire individualisé pour chaque enfant. Néanmoins la présence d'une école et d'enseignants dans l'hôpital représente pour l'enfant, ses parents et aussi ses médecins un projet scolaire.

Le point scolarité

À l'hôpital Necker-Enfants malades, les enseignantes du service de neurochirurgie préconisent des adaptations scolaires aidant ainsi l'enfant à un retour en classe. Elles sont également présentes dans la classe de neurochirurgie lors de l'hospitalisation et au « Point scolarité » lors de la consultation. En effet, chaque année, à l'occasion de la consultation avec le neurochirurgien, le point est refait avec le jeune et sa famille, afin de poursuivre ou de réajuster le projet scolaire, et ceci toujours en liaison avec l'établissement d'origine.

En lien avec les neurochirurgiens, les enseignantes de la classe de neurochirurgie effectuent des évaluations du niveau scolaire au regard des troubles des apprentissages. Ces évaluations permettent dans la plupart des cas de faire des propositions d'adaptations pédagogiques et d'aménagements scolaires. Celles-ci se font avec les enseignants de la classe d'origine de l'élève et des projets d'accompagnement de la scolarité sont alors proposés : PAI (Projet d'Accueil Individualisé : pathologies chroniques avec aménagement de la scolarité), PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation : situation de handicap avec accompagnement, aménagement, aide humaine...) et PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé : troubles des apprentissages avec aménagements et adaptations pédagogiques).

Les enseignants participent à la réunion de l'EES (Équipe Éducative de suivi de Scolarisation)

Un accord a été mis en place avec le RHO (Réseau Handicap Orientation). Cette collaboration permet aux jeunes suivis dans le service de neurochirurgie d'être accueillis dans des délais raisonnables pour élaborer un projet d'orientation adapté à leurs besoins. Ce suivi avec le RHO est destiné aux élèves des collèges, lycées et aux jeunes déscolarisés et peut se prolonger jusqu'à l'âge de 25 ans.



Les associations



La FEMDH (Fédération pour l'Enseignement des Malades à Domicile et à l'Hôpital) propose aux malades de 3 à 25 ans et à la demande d'une équipe médicale hospitalière de poursuivre une scolarité momentanément interrompue pendant la maladie. La FEMDH fédère et soutient les associations qui la composent.

La FEMDH conduit ces projets en liaison avec l'Education nationale, les SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique à Domicile), dispositif départemental de l'Education nationale, et les établissements scolaires d'origine. Les enseignants, dans le cadre de l'hôpital Necker, accompagnent les parents dans la mise en place d'un APAD (Assistance Pédagogique à Domicile).

En région, quand il n'y a pas de représentant de l'Education nationale dans l'hôpital ni d'associations, il est possible de contacter le SAPAD auprès de l'Inspection Académique.

Les enseignants de la FEMDH, tous bénévoles, peuvent également se déplacer au domicile des patients en complémentarité avec les SAPAD.

Le SAPAD est destiné à fournir aux enfants et adolescents atteints de troubles de la santé une prise en charge pédagogique à domicile. Il s'agit ainsi d'assurer la continuité de la scolarité. Le directeur de l'école, le chef d'établissement ou la famille saisit le SAPAD. D'une manière pratique, il est conseillé aux familles de se rapprocher des chefs d'établissement avec le certificat médical car ceux-ci ont les coordonnées du SAPAD de leur département. L'assistance est entièrement gratuite.

Site web : www.femdh.fr

eh. l'école à l'hôpital

Association Loi 1901, reconnue
d'utilité publique



Des professeurs bénévoles dispensent des cours gratuits et individuels adaptés au niveau scolaire des jeunes enfants hospitalisés, à Paris et en région parisienne. À la demande certains cours peuvent être organisés pour les élèves en études supérieures.

L'école à l'hôpital est membre de la FEMDH.
Contact pour les enfants du service de neurochirurgie de Necker : Véronique Motel, coordinatrice Hôpital Necker-Enfants malades
Adresse : 89 rue d'Assas. 75006 Paris.
Tel : 01 46 33 44 80

Site web : www.ecolealhopital-idf.org



Que propose l'Éducation Nationale comme aménagements possibles lorsque l'élève est dans une situation médicale particulière ?

Lorsque l'élève a des troubles des apprentissages : le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Lorsque l'élève présente des troubles des apprentissages, l'équipe pédagogique ou la famille demande la mise en place d'un PAP. Les troubles doivent être constatés par un avis médical ; il s'agit essentiellement de troubles «dys» (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dysgraphie, dysorthographe), de troubles de déficits de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), de haut potentiel (élèves à haut potentiel EHP ou élèves intellectuellement précoces EIP). Le document PAP est élaboré par l'équipe pédagogique à partir des besoins spécifiques établis par le médecin scolaire (points d'appui et conséquences des troubles sur les apprentissages), sur la base d'un modèle national.

Lorsque l'élève présente des troubles de santé : le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place lorsque la scolarité d'un élève, en raison d'un trouble de santé (essentiellement pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies), nécessite un aménagement (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence) mais permet la scolarisation dans les conditions ordinaires.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21392

Si l'élève a des troubles invalidant nécessitant des moyens humains ou matériels : le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)

Lorsque le trouble des apprentissages ou de santé handicape l'élève dans sa scolarisation et nécessite la mise en œuvre de moyens humains ou d'un accueil spécifique (à l'interne ou à l'externe) ou de mise à disposition de matériel pédagogique adapté, la famille saisit la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

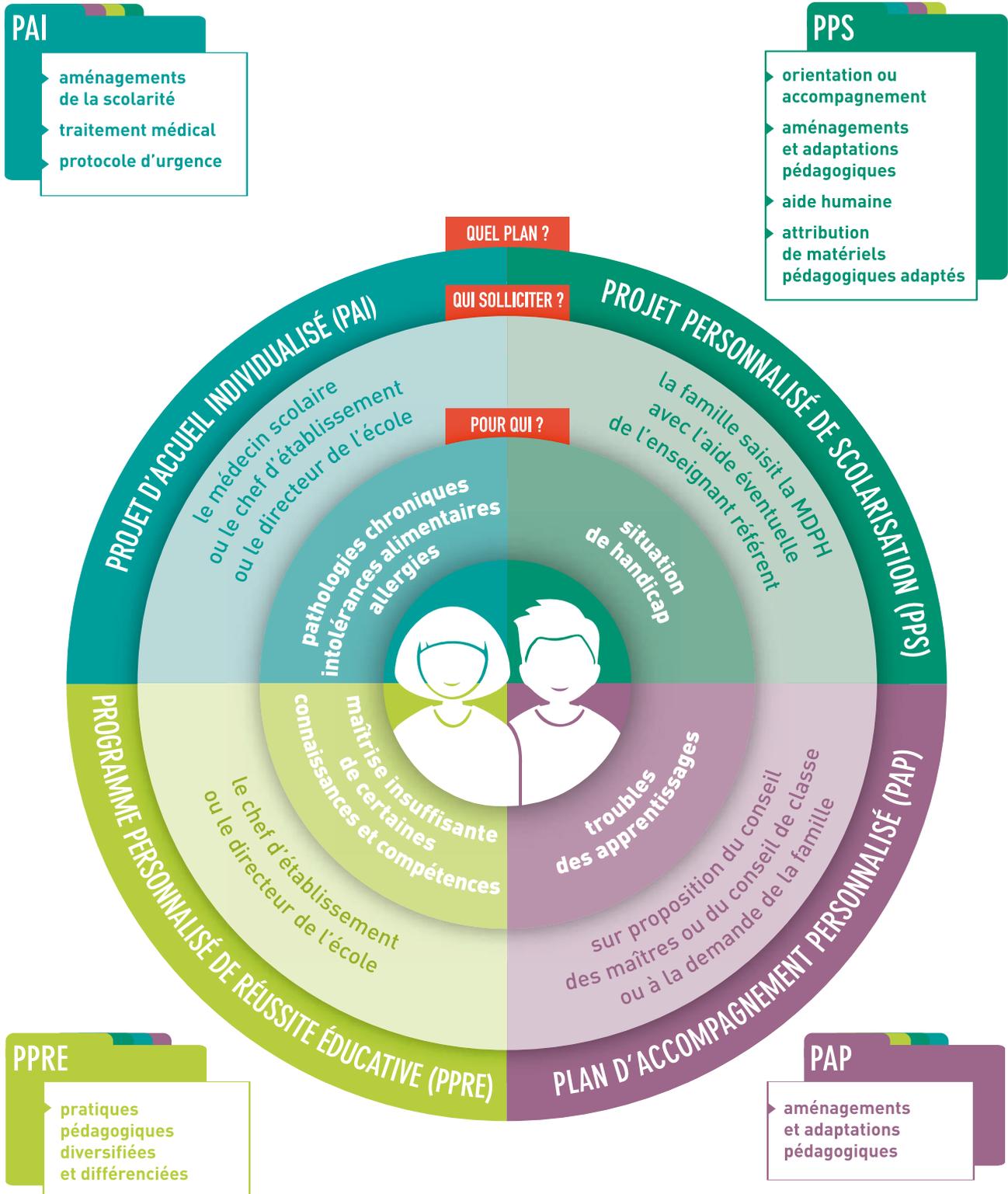
La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) détermine alors les droits de l'élève relevant de son handicap, qui se traduisent au sein de l'établissement par l'élaboration d'un PPS.

Si l'élève est partiellement ou totalement déscolarisé : il peut bénéficier d'une Assistance Pédagogique à Domicile (APAD)

Lorsque l'élève est partiellement ou totalement déscolarisé en raison de sa situation médicale, la famille peut demander à bénéficier du service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD).



Répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves : quel plan pour qui ?



Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / décembre 2014

Hydrocéphalie : infos et conseils



La surveillance médicale de l'hydrocéphalie

Le suivi des personnes traitées pour hydrocéphalie doit être **systématique, régulier et à vie**. Il doit être assuré par un **neurochirurgien**.

Il est également souhaitable de constituer un dossier médical comportant les principaux comptes rendus opératoires et ceux des consultations, les IRM et les scanners de référence.

Une surveillance médicale à quel rythme ?

C'est le neurochirurgien qui décide de la fréquence des consultations. Le plus souvent, une première consultation de contrôle est prescrite trois mois après la mise en place de la dérivation. Puis tous les six mois jusqu'à la stabilisation du volume ventriculaire. La surveillance systématique par la suite se fera tous les deux à trois ans selon les services de neurochirurgie. Ce rythme ne tient pas compte des possibles dysfonctionnements. En cas de suspicion d'un dysfonctionnement, il est important que les malades n'attendent pas leur rendez-vous pour consulter.

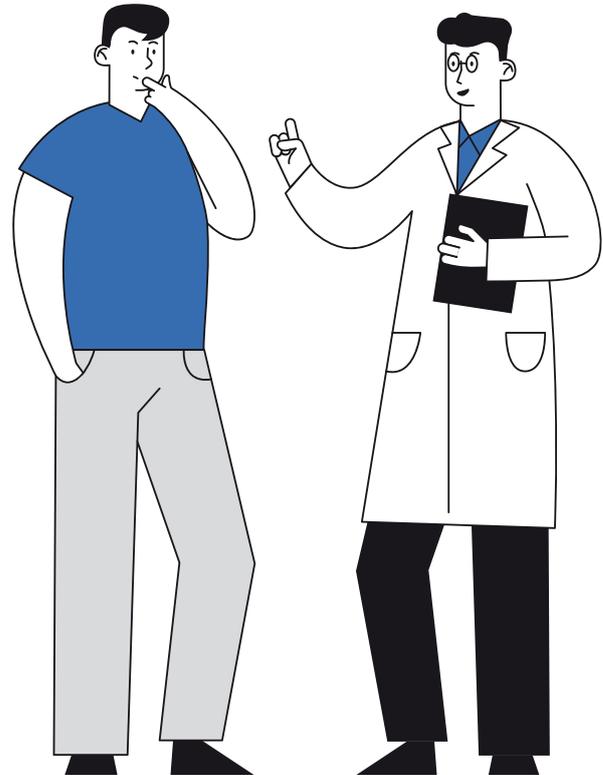
La surveillance est avant tout clinique.

Le suivi médical chez l'enfant

Il a un double objectif : dépister les risques de dysfonctionnement de la dérivation et suivre régulièrement le développement de l'enfant.

Chez le nourrisson, le neurochirurgien va surveiller l'évolution de la courbe du périmètre crânien, la taille, le poids, l'examen neurologique, le regard (enfant qui louche, regard en coucher de soleil...) et le comportement général.

Chez les enfants plus grands, le neurochirurgien va aussi surveiller la motricité, le langage et les apprentissages scolaires. Ce suivi permet au besoin de coordonner l'action des différents intervenants (neuropédiatre, médecin rééducateur, psychologue,



médecin scolaire, kinésithérapeute, orthophoniste) en s'appuyant sur les observations des parents et des enseignants et aussi sur les données de bilans neuropsychologiques.

Le suivi médical chez l'adulte

La poursuite du suivi médical à l'âge adulte est nécessaire. Les objectifs sont de suivre l'état général du patient et de contrôler régulièrement la valve de dérivation car elle peut dysfonctionner même des années après l'intervention chirurgicale.

Le suivi médical de l'hydrocéphalie à pression normale (HPN) chez les personnes de plus de 60 ans. Le neurochirurgien va surveiller l'évolution des symptômes à l'origine de cette hydrocéphalie (troubles de la marche, troubles cognitifs et troubles urinaires).



Les examens complémentaires à prévoir

Dans le suivi de l'hydrocéphalie, des examens complémentaires pourront être effectués :

- un fond d'œil pour rechercher un œdème papillaire ou pour surveiller son évolution ;
- des radiographies du système de dérivation pour rechercher un éventuel dysfonctionnement ;
- des scanners ou IRM pour contrôler la position du cathéter et l'évolution de la taille des cavités drainées.



Quels intervenants dans le suivi médical ?

L'hydrocéphalie nécessite un suivi médical au long cours. **En fonction des besoins spécifiques** de chacun, différents intervenants pourront être consultés.

Les médecins

- Le neurochirurgien référent, responsable du suivi de l'hydrocéphalie ;
- Le médecin traitant ou le pédiatre, en charge du suivi global ;
- Le neurologue ou le neuropédiatre, pour les troubles du système nerveux et les tests neurologiques ;
- L'ophtalmologiste, pour les problèmes de la vision et les bilans visuels ;
- L'orthopédiste, en cas de retard de croissance et ou en cas d'hémiplégie.
- Pour un enfant, il est possible de solliciter le médecin scolaire pour aider à définir les aménagements pédagogiques qui vont faciliter sa scolarité au quotidien.

Les rééducateurs

- Le neuropsychologue, pour évaluer les difficultés liées à la maladie. Il s'agit de déterminer quelles sont les compétences touchées et les compétences préservées. Ces évaluations permettent de poser les bases des rééducations. Il est conseillé de réaliser des bilans neuropsychologiques aux

étapes clés de la scolarité de l'enfant afin de préciser les rééducations éventuelles nécessaires et de mettre en place certains aménagements scolaires si besoin ;

- Le kinésithérapeute, pour prendre en charge la rééducation musculaire et motrice ;
- L'orthoptiste pour rééduquer la vision ;
- L'orthophoniste pour les troubles du langage ;
- Le psychomotricien en cas de difficultés pour effectuer des tâches manuelles.

Un **psychologue** pourra également apporter un soutien nécessaire en fonction des besoins de chacun.

L'**assistant social** peut aider le malade et sa famille à s'adapter aux éventuels changements causés par l'hydrocéphalie. Il peut aussi les accompagner dans leurs démarches administratives.

Il ne faut pas hésiter à en discuter avec le **neurochirurgien**. Il est amené à coordonner l'action des différents intervenants en lien avec l'hydrocéphalie et il pourra orienter le malade vers les personnes compétentes.

Enfin, l'Association Tête en l'air est là pour soutenir le malade et ses proches. Pour la contacter : contact@teteenlair.asso.fr



L'importance du scanner ou de l'IRM de référence

De façon systématique, le neurochirurgien demandera la réalisation d'un scanner cérébral et / ou d'une IRM dit de référence qui servira de comparaison avec les examens réalisés ultérieurement en cas de suspicion de dysfonctionnement de la valve de dérivation. Cet examen de référence est en général réalisé 6 à 12 mois après l'intervention, une fois que la taille des ventricules et l'état clinique soient stabilisés.



À savoir en cas d'examen IRM

Plusieurs examens IRM pourront être réalisés au cours du suivi médical. Il est impératif de savoir si :

1/ la valve de dérivation est compatible avec le passage d'un examen IRM (il faut le demander au neurochirurgien);

2/ la valve de dérivation est réglable ou non (il faut le demander au neurochirurgien).

Si la valve de dérivation est réglable :

1/ son réglage doit être contrôlé après examen IRM par comparaison avec le réglage de la valve lors de l'examen IRM de référence.

2/ en cas de modification de réglage, il faut contacter le service de neurochirurgie pour procéder à un nouveau réglage.

En règle générale, pour tout examen IRM, il est important de toujours indiquer au radiologue que le malade est porteur d'une valve de dérivation.



Anticiper un déplacement à l'étranger

Ce sujet doit être discuté avant le départ avec le neurochirurgien. Ce dernier pourra éventuellement indiquer un service de neurochirurgie capable de prendre en charge le malade, sur place, en cas de besoin.

La carte de soins et d'urgence a été traduite dans plusieurs langues (espagnol, anglais, allemand, italien, portugais...). Il est possible de télécharger les différentes versions très facilement sur le site Internet de l'Association (www.teteenlair.asso.fr). Cela facilitera les déplacements à l'étranger. **HydroApp**, l'application de référence sur l'hydrocéphalie, est également maintenant disponible en version anglaise.

18+ Le passage de l'enfant à l'adulte

L'hydrocéphalie nécessite un suivi régulier et à vie dans un service de neurochirurgie.

Avant la majorité, il est impératif de bien **préparer et anticiper le transfert** du suivi médical vers un service de neurochirurgie pour adultes.

Ceci doit être discuté à l'avance avec le neurochirurgien pédiatre.

Ces démarches sont importantes afin d'éviter tout contretemps dans la prise en charge, en cas de dysfonctionnement de la dérivation. Il se peut en effet que l'hôpital pédiatrique habituel ne puisse pas assurer la prise en charge en urgence du malade, en raison de son âge.

Pour que ce changement soit le plus efficace possible, il est conseillé, entre 16 et 18 ans :

– de prendre rendez-vous avec le neurochirurgien pédiatrique référent. Ce dernier donnera le nom et les coordonnées du service de neurochirurgie pour adultes le plus proche du lieu d'habitation ainsi que l'ensemble des documents médicaux à transmettre (comptes rendus et CD d'imagerie) ;

– de rencontrer au plus vite la nouvelle équipe médicale afin de débiter le suivi et de vérifier qu'elle a bien reçu le dossier médical.

Dans le cas où le neurochirurgien continue le suivi après la majorité, il est impératif de se renseigner à l'avance sur :

1/ la **localisation** du service de neurochirurgie pour **adultes** (s'il est différent) ;

2/ la **localisation** du service des **urgences** pour **adultes**.

Il ne faut surtout pas attendre un dysfonctionnement de la dérivation pour réaliser ces démarches !



La pratique du sport

Être hydrocéphale n'a, a priori, pas de conséquence sur la vie quotidienne et ne contre indique aucune activité de la vie courante. En principe tous les sports sont autorisés mais cela est à faire **valider par le neurochirurgien.**



Les portiques de sécurité et les détecteurs de métaux

Les champs magnétiques émis par les portiques de sécurité et les détecteurs de métaux ne dérèglent pas la valve de dérivation. En cas d'interrogations à ce sujet, **il ne faut pas hésiter à en discuter avec le neurochirurgien.**



Anticiper un déménagement

Il est fortement conseillé **d'anticiper le transfert de dossier médical** en cas de déménagement qui éloignerait le malade du service de neurochirurgie référent. **Ces démarches sont importantes afin d'éviter tout contretemps dans la prise en charge médicale.**

Le neurochirurgien référent est à même de donner le nom et les coordonnées du service de neurochirurgie le plus proche du nouveau lieu d'habitation. Il peut s'occuper du transfert de dossier ou décider de remettre au malade l'ensemble des documents médicaux à transmettre (comptes rendus et CD d'imagerie).

Une fois cette première étape effectuée, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec la nouvelle équipe afin d'entreprendre le suivi médical et bien vérifier que le neurochirurgien a reçu le dossier médical.



La grossesse

L'hydrocéphalie ne prête pas à une contre-indication pour une future grossesse, ni pour un accouchement par voie basse ni par césarienne.

En cas de désir de grossesse, comme pour toutes les femmes, il est fortement recommandé de prendre de la vitamine B9/B12 (acide folique) au moins deux mois avant la conception et trois mois après le début de la conception. Cela favorise le bon développement du système nerveux du futur bébé.



Liste des services de neurochirurgie en France



Ville	Hôpital	Adresse	Standard
Amiens	CHU d'Amiens Picardie - Site Sud	1 Rond Point du Prof Christian Chabrol - 80054 Amiens Cedex 1	03 22 08 80 00
Angers	CHU d'Angers - Bâtiment Larrey	4 Rue Larrey - 49933 Angers Cedex 9	02 41 35 36 37
Annecy	CH Annecy Genevois	1 Avenue de l'Hôpital - 74370 Epagny Metz-Tessy	04 50 63 63 63
Bastia	CH de Bastia - Bâtiment Principal	604 Chemin de Falconaja - 20604 Bastia Cedex	04 95 59 11 11
Bayonne	CH de la Côte Basque - Bayonne	13 Avenue Jacques Loeb - 64100 Bayonne	05 59 44 35 35
Besançon	CHRU de Besançon - Hôpital Jean Minjot	3 Boulevard Fleming - 25030 Besançon Cedex	03 81 66 81 66
Bordeaux	CHU de Bordeaux - Tripode du Groupe Hospitalier Pellegrin	1 Place Amélie Raba-Léon - 33000 Bordeaux	05 56 79 56 79
Brest	CHRU de Brest - Hôpital de la Cavale Blanche	Boulevard Tanguy Prigent - 29200 Brest	02 98 22 33 33
Caen	CHRU de caen - Tour Côte de Nacre	Avenue de la Côte de Nacre - 14033 Caen Cedex 9	02 31 06 31 06
Clermont-Ferrand	CHU de Clermont Ferrand - Gabriel Montpied	58 Rue Montalembert - 63003 Clermont-Ferrand	04 73 75 07 50
Colmar	Hôpitaux Civils de Colmar	39 Avenue de la liberté - 68024 Colmar Cedex	03 89 12 40 00
Dijon	CHRU de Dijon Bourgogne - Hôpital François Mitterand	2 Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny - 21000 Dijon	03 80 29 30 31
Grenoble	CHU de Grenoble - Hôpital Albert Michallon	Boulevard de la Chantourne - 38043 Grenoble Cedex 9	04 76 76 75 75
Grenoble	CHU de Grenoble - Hôpital Couple Enfant (pédiatrie)	Quai Yermoloff - 38700 La Tronche	04 76 76 75 75
Lille	CHRU de Lille - Hôpital Salengro	2 Avenue Oscar Lambret - 59000 Lille	03 20 44 59 62
Limoges	CHU de Limoges - Hôpital Dupuytren	2 Avenue Martin Luther King - 87042 Limoges Cedex	05 55 05 55 55
Lyon	HLC - Hôpital Pierre Wertheimer	59 Boulevard Pinel - 69677 Bron Cedex	0 825 08 25 69
Lyon	HLC - Hôpital Femme Mère Enfant (pédiatrie)	59 Boulevard Pinel - 69677 Bron Cedex	0 825 08 25 69
Marseille	Hôpital de la Timone	278 Rue Saint-Pierre - 13005 Marseille	04 91 38 00 00
Marseille	Hôpital Nord	Chemin des Bourrelly - 13015 Marseille	04 91 96 44 44
Montpellier	CHRU de Montpellier - Gui de Chauliac	80 Avenue Augustin Fliche - 34295 Montpellier Cedex 5	04 67 33 67 33
Nancy	CHRU de Nancy - Hôpital Central	29 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 54035 Nancy Cedex	03 83 85 85 85
Nancy	CHRU de Nancy - Hôpital Brabois (pédiatrie)	Rue du Morvant - 54511 Vandoeuvre les Nancy	03 83 85 85 85
Nantes	CHU de Nantes - Hôpital Nord Laennec	Boulevard Jacques-Monod Saint Herblain - 44093 Nantes Cedex 1	02 40 08 33 33
Nice	CHU de Nice - Hôpital Pasteur	30 Voie Romaine - 06001 Nice Cedex 1	04 92 03 77 77
Nice	CHU de Nice - Fondation Lenal (pédiatrie)	57 Avenue de la Californie - 06200 Nice	04 92 03 03 92
Nîmes	CHU de Nîmes - Hôpital Carémeau	4 Rue du Professeur Robert Debré - 30029 Nîmes	04 66 68 68 68
Orléans	CHR Orléans - La Source	14 Avenue de l'Hôpital - 45000 Orléans	02 38 51 44 44
Perpignan	CH de Perpignan	20 Avenue du Languedoc - 66000 Perpignan	04 68 61 66 33
Poitiers	CHU de Poitiers - La Milétrie	2 Rue de la Milétrie - 86000 Poitiers	05 49 44 44 44
Reims	CHU de Reims - Maison Blanche	45 Rue Cognacq-Jay - 51092 Reims	03 26 78 78 78
Rennes	CHU de Rennes - Hôpital Pontchaillou	2 Rue Henri Le Guilloux - 35033 Rennes Cedex 9	02 99 28 43 21
Rennes	CHU de Rennes - Hôpital Sud (pédiatrie)	16 Boulevard de Bulgarie - 35200 Rennes	02 99 28 43 21
Rouen	CHU de Rouen - Hôpital Charles Nicolle - Pavillon Dévé	37 Boulevard Gambetta - 76000 Rouen	02 32 88 89 90
Saint-Etienne	CHU de Saint-Etienne - Hôpital Nord	Avenue Albert Raimond - 42270 Saint-Priest-en-Jarez	04 77 82 80 00
Strasbourg	HU de Strasbourg - Hôpital de Hautepierre	1 Avenue Molière - 67200 Strasbourg	03 88 11 67 68
Toulouse	CHU de Toulouse - Hôpital Pierre-Paul Riquet	Place du Docteur Baylac - 31059 Toulouse Cedex 9	05 61 77 22 33
Tours	CHRU de Tours - Hôpital Bretonneau	2 Boulevard Tonnellé - 37044 Tours Cedex 9	02 47 47 47 47
Tours	CHRU de Tours - Hôpital Clocheville (pédiatrie)	49 Boulevard Béranger - 37000 Tours	02 47 47 60 99
Valence	CH de Valence	179 Avenue du Maréchal Juin - 26953 Valence	04 75 75 75 75
Paris & Ile de France			
Pédiatrie			
Paris	Hôpital Necker	149 Rue de Sèvres - 75015 Paris	01 44 49 40 00
Paris	Fondation Rothschild	25-29 Rue Manin - 75019 Paris	01 48 03 65 65
Adultes			
Clamart	Hôpital Percy	2 Rue du Lieutenant Raoul Batany - 92140 Clamart	01 41 46 60 00
Clichy	Hôpital Beaujon	100 Boulevard du Général Leclerc - 92118 Clichy	01 40 87 50 00
Créteil	Hôpital Henri Mondor	51 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 94000 Créteil	01 49 81 21 11
Kremlin Bicêtre	Hôpital Bicêtre	78 Rue du Général Leclerc - 94275 Kremlin Bicêtre	01 45 21 21 21
Paris	Fondation Rothschild	25-29 Rue Manin - 75019 Paris	01 48 03 65 65
Paris	Hôpital Lariboisière	2 Rue Ambroise Paré - 75010 Paris	01 49 95 81 31
Paris	Hôpital Pitié-Salpêtrière	47 Boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris	01 42 16 00 00
Paris	Hôpital Sainte Anne	1 Rue Cabanis - 75014 Paris	01 45 65 80 00
Suresnes	Hôpital Foch	40 Rue Worth - 92150 Suresnes	01 46 25 25 25
DOM-TOM			
Guadeloupe	CHRU Pointe à Pitre - Les Abymes	Route de Chauvel - 97139 Les Abymes	590 590 89 10 10
La Réunion	CHU Site Sud - Saint Pierre	97 Avenue François Mitterrand - 97410 Saint Pierre	262 262 35 90 00
Martinique	CHU de Martinique Fort de France - Hôpital Pierre Zodba-Quitman	Pont de Chateauboeuf - Quartier de La Meynard - 97261 Fort de France	596 596 55 20 00

HydroApp : actus

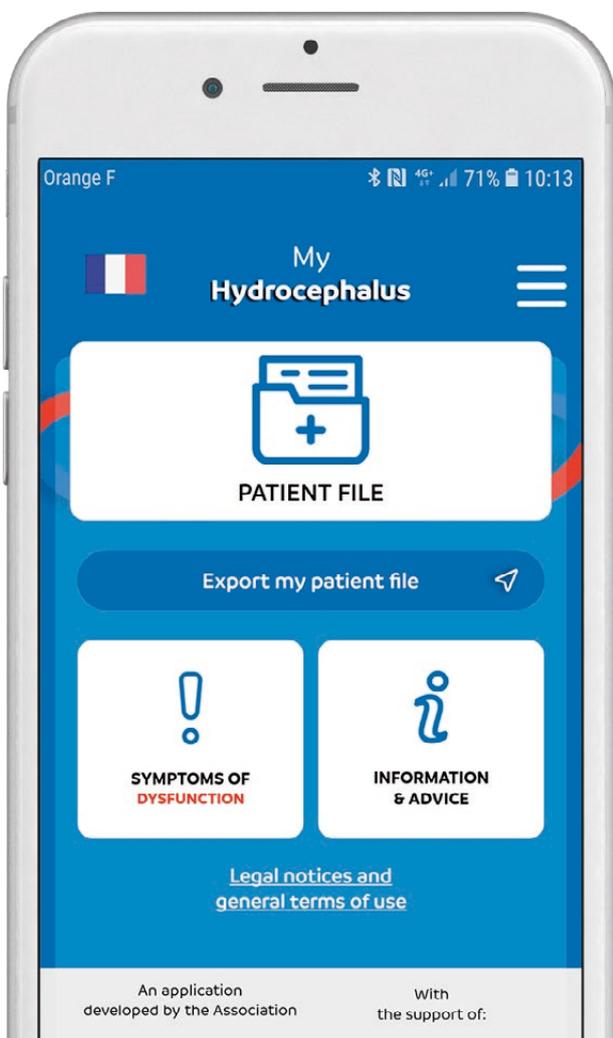
Après un premier lancement d'**HydroApp** il y a quelques mois, l'Association Tête en l'air enrichit son application en lançant une version anglaise.

Elle a pour objectif de faciliter les déplacements à l'étranger ou d'aider les patients anglophones suivis en France.

En cas de suspicion d'un dysfonctionnement hors de France, il est recommandé de se rendre dans le service de neurochirurgie le plus proche du lieu de résidence temporaire. Il est préférable de le localiser avant de se déplacer. On peut demander éventuellement l'aide du neurochirurgien pour cela.

Sur place, on peut s'appuyer sur **HydroApp** pour transmettre les bonnes informations aux médecins. En effet, après avoir cliqué sur le drapeau anglais, toutes les informations personnelles et médicales seront consultables dans cette langue.

Pour revenir à la version française, il suffit de cliquer sur le drapeau correspondant.



Ils parlent d'HydroApp

Professeur Michel Zerah – Neurochirurgien –
Hôpital Necker-Enfants malades de Paris APHP

« **Tous les neurochirurgiens ont travaillé aux côtés de Tête en l'air pour valider le projet et arriver à un consensus qui permet aujourd'hui de mettre à disposition de tous HydroApp, une application mature, aboutie, complète et simple d'utilisation. Elle va au-delà de nos espérances et sera un gain de chance pour nos patients et leur entourage.** »

Professeur Stéphanie Puget – Neurochirurgien –
Hôpital Necker-Enfants malades de Paris APHP

« **Cette application a été développée avec l'aide des patients, qui est primordiale. En plus des informations sur le patient et sur son hydrocéphalie, HydroApp contient aussi des informations sur les dysfonctionnements, ce qui est indispensable pour un meilleur suivi médical.** »

Docteur Stéphane Goutagny – Neurochirurgien –
Hôpital Beaujon APHP

« **Avec HydroApp, on s'affranchit des problèmes de papiers qui peuvent se perdre ou être oubliés.** »

Docteur Edouard Gimbert – Neurochirurgien –
CHU de Bordeaux

« **HydroApp permet d'avoir des patients et des parents mieux informés et connaissant mieux leur pathologie** »



Témoignages de familles

Avant tout, bravo pour cette réalisation qui très certainement sera bénéfique pour les familles touchées par l'hydrocéphalie de leur proche. Nolwenn D.

J'ai découvert HydroApp sur le site de Tête en l'air. Je l'ai trouvée très intéressante. Mon neurochirurgien l'a trouvée très bien et m'a aidée à la remplir. Merci pour votre travail. Felix S.

Nouvelle maman d'un bébé hydrocéphale, j'ai téléchargé l'application après en avoir entendu parlé à l'hôpital. HydroApp est facile à remplir et elle me rassure. Justine E.

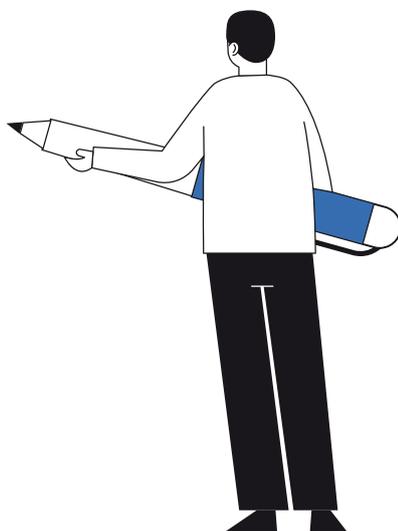
Depuis que j'ai téléchargé HydroApp, j'ai toujours avec moi les derniers IRM de mon fils. C'est très pratique car nous voyageons souvent. Jennifer Y.

Je suis soulagée d'avoir toujours avec moi cette application. En cas de soucis graves, je pourrai mieux communiquer avec les secours. Casimir V.

J'ai appris plein de choses avec HydroApp. J'aime bien toutes les infos et conseils qui sont donnés dans l'application. C'est très utile. Bravo! Mounir M.

HydroApp a vite conquis ma fille qui est très facilement passée de la carte de soins et d'urgence à l'application pour smartphone, objet indispensable pour les adolescents! Farida M.

J'habite seul depuis peu et j'ai des problèmes de concentration. Avec l'appli je me sens plus en confiance dans ma nouvelle vie. Danny G.



La vie de l'Association

Les petits déjeuners

Tout au long de ces derniers mois les petits déjeuners se sont succédés pour le plaisir des enfants et pour apporter écoute, soutien et temps d'échanges partagés avec les parents



Un temps fort, le petit déjeuner de Noël. C'est sur deux samedis qu'a eu lieu la distribution des cadeaux de Noël.

Deux salariés du magasin Auchan Bagnolet nous ont fait la joie de venir à nos côtés pour distribuer les jouets aux enfants. Nous avons déambulé dans les couloirs chargés de paquets cadeaux. Une fois de plus les enfants ont été enchantés et les parents heureux de les voir avec le sourire. Beaucoup d'émotion autour de ce moment de partage : Aiden, Hamza, Oscar, Mika, Macéo et Edgar ont apprécié leur cadeau.



Animations

En avril 2019, l'Association a proposé l'animation « **Contes et musique** » aux côtés des deux artistes de la Compagnie théâtrale « **Plus que jamais** », Dominique Gambey (Comédienne, conteuse, metteur en scène) et Pablo Urquiza (Musicien, poète). Les « Petits Contes de la Pensée Ordinaire », sous formes de plusieurs tableaux dits et chantés ont captivé leur auditoire.



Les deux interprètes ont ensuite été à la rencontre des enfants, de chambre en chambre, pour porter leurs poésies et leurs notes de musique. Cette animation a été renouvelée en janvier 2020.



En mai 2019, Tête en l'air a eu le plaisir de réunir les enfants et parents pour une activité créative autour du portrait à la manière de Matisse. Cet atelier proposé par l'association « **Les 7 de table** » s'est orienté vers

un travail sur l'autoportrait et ses couleurs. Chacun a pu créer son œuvre et ensuite la raconter à son public. De magnifiques découpages, dessins, collages et coloriages ont été réalisés puis juxtaposés. La fresque collective finale, exposée dans le couloir du service de neurochirurgie, rappelle le franc succès de notre animation.



En juin 2019, **Joseph Megaïdes dit Piopio le Clown** est revenu ! Ses tours de magies ont eu une nouvelle fois un grand succès auprès des petits et des plus grands. Ils ont guetté

le moindre indice pour comprendre et tenter de répondre à la question, « C'est quoi le truc? ». Beaucoup de joie, de rires et de sourires et de beaux souvenirs.

En novembre 2019, avec l'atelier d'art plastique « **Paris te souris** » plusieurs petites souris blanches ont envahi les couloirs des services de neurochirurgie et de réanimation de l'Hôpital Necker pour le plaisir de tous... une souris pour un souri(s)re ! Ce loisir créatif haut en couleurs, proposé par les artistes **Kees Van Dijk et Cyril Larvor** autour de la



customisation des souris a permis aux enfants de faire appel à leur imagination et à leur talent. Les enfants ont pu apporter leur touche de couleurs, écrire un mot ou à apposer leur prénom sur la tête d'une gigantesque souris qui accompagnait le déplacement des deux artistes. La sculpture aux nuances des peintures de street art a été placée au rez-de-chaussée de l'Hôpital Necker, et ce à la vue des visiteurs. Kees et Cyril ont su transmettre leur passion aussi bien auprès des enfants que des parents.

Tous ces talentueux artistes, sympathiques, sensibles et avec un grand cœur nous ont fait partager de bien belles émotions. Ils sont d'ores et déjà enthousiastes à l'idée de nous rejoindre en 2020 au cœur de nouvelles animations!

Forum des Associations



En juin dernier, nous étions de nouveau présents au Forum des associations à l'Hôpital Necker-Enfants malades. Une occasion de découvrir de nouvelles petites têtes et animations proposées par les différentes associations présentes.

Avec l'aide de nos bénévoles nous avons fait participer les enfants à des jeux incontournables pour leur faire passer un bon moment.

Réunion des Associations à l'hôpital Necker-Enfants malades

En juin dernier, en présence de **Maya Vilayleck, directrice de l'hôpital Necker**, les associations ont exposé missions, actions et projets.

À cette occasion nous avons « dévoilé » notre toute nouvelle application **HydroApp** qui a suscité intérêt et questions...

Ont été évoqués ensuite la réforme de l'APHP, les projets de l'hôpital Necker et ceux de l'Association des usagers.

Association des usagers



En 2019 l'Association Tête en l'air a obtenu le Label « Droits des usagers de la santé » pour le programme de prévention et d'information sur l'hydrocéphalie.

Sophie Rougnon, notre précédente Présidente, a été désignée membre de la commission des usagers de l'hôpital Necker-Enfants malades pour trois ans.

Rencontre avec de futurs bénévoles

Chaque mois, Thierry Mure et Laure Paret reçoivent à la permanence de l'Association une demi-douzaine de futures bénévoles qui se sont fait connaître via les réseaux sociaux ou le site Internet.

Le recrutement des bénévoles se fait en 4 étapes successives :

- un contact téléphonique,
- une réunion d'information sur rendez-vous qui permet de présenter l'Association de façon détaillée. À l'issue de cette réunion, les participants exposent leurs motivations et communiquent leurs disponibilités,
- si le futur bénévole est intéressé, en fonction de ses talents, il est pris en charge par un responsable « pilote » de l'une de nos actions. Si ce bénévole souhaite rejoindre les équipes des petits déjeuners ou des animations du dimanche à Necker, un entretien avec un psychologue sera un préalable,
- une fois par an, les bénévoles suivent une formation à l'écoute, d'une journée, dirigée par une psychothérapeute-coach.



Tête en l'air sur les réseaux sociaux

En 2019, la visibilité de notre association sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram, YouTube...) s'est très largement développée grâce à une animation régulière sur les différents comptes et surtout grâce aux nombreuses actions menées durant cette année : nouvelles animations, lancement de l'application **HydroApp**, les 20 ans de TEA, etc.

Tête en l'air toujours plus présente!

Facebook

- au 1^{er} janvier 2019 : **724 j'aime**
- au 1^{er} janvier 2020 : **865 j'aime**
- **Nous avons gagné 141 likes!**

Instagram

- **100** abonnés
- **179** aujourd'hui

Twitter

- **74** followers
- **84** aujourd'hui

LinkedIn

- **96** abonnés
- **120** aujourd'hui

Cette année 2020, l'Association poursuivra sa dynamique de présence sur les réseaux sociaux à travers actions et projets!

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux!



Refonte du site Internet



Notre site Internet revêt prochainement de nouvelles couleurs, un nouveau design, une consultation plus dynamique et des contenus toujours plus nombreux... Rendez-vous dans les prochaines semaines pour en savoir plus!

L'Association Tête en l'air a 20 ans!



Les 20 ans de **l'Association Tête en l'air** ont été fêtés le vendredi 15 novembre 2019 à l'Hôpital Necker Enfants-Malades.

Cette fête a réuni bénévoles, partenaires, médecins, personnel hospitalier, autres associations...

La soirée a débuté par quelques mots de Thierry Mure, nouveau Président de l'Association depuis le 8 avril de cette année.

Mme Maya Vilayleck, Directrice de l'hôpital et le Docteur Thomas Blauwblomme, neurochirurgien, nous ont honoré de leur présence et remercié pour nos actions.

Laure Paret, Vice-présidente de Tête en l'air a rendu hommage à Sophie Rougnon, Présidente depuis la création de l'Association jusqu'au début de cette année.

Avec émotion Sophie Rougnon a délivré un grand « Merci », quelques souvenirs et temps forts vécus au sein de l'Association.

Ces moments d'échanges ont également été l'occasion de nous remémorer l'ensemble des actions développées au fil de nos 20 ans, de mettre en avant le dynamisme et l'engagement des équipes et de faire valoir l'accompagnement et l'aide de nos partenaires et mécènes dans la concrétisation de nos projets.

La soirée s'est poursuivie en faisant place au théâtre. Marc Lepage, comédien, auteur et metteur en scène, s'est produit dans son seul en scène « Edith Dupont » nous offrant un cheminement de pensée, une promenade entre les associations d'idées, les fondamentaux qui nous traversent l'esprit tous les jours. Son interprétation remarquable a été chaleureusement applaudie.

Une belle soirée festive placée sous le signe du partage, de la joie et de la bonne humeur!

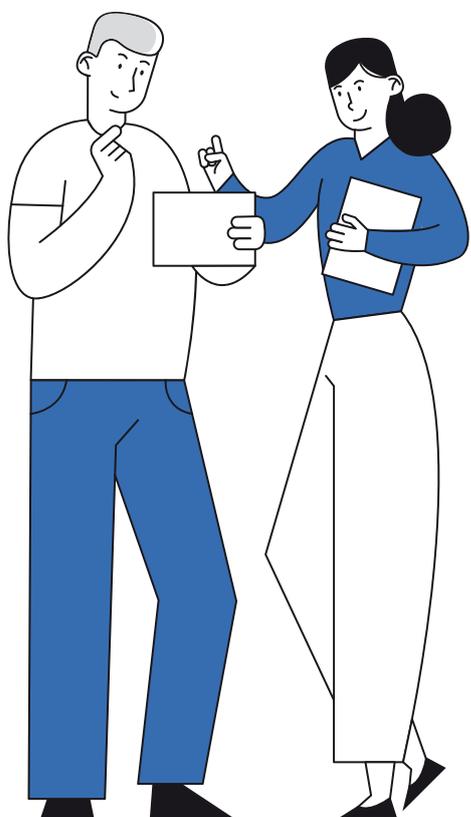


Présence de Tête en l'air dans les congrès

Congrès de neurochirurgie de la SNCLF



Comme chaque année, Tête en l'air a participé à ce congrès pour présenter **HydroApp**, l'application gratuite de référence sur l'hydrocéphalie à destination des malades et de leurs aidants. Une occasion de rencontres et d'échanges avec des praticiens et des associations.



FFDys



Tête en l'air est adhérent de la FFDys, fédération d'associations dont le projet est « d'aller plus

loin avec ceux qui apprennent autrement ». Chaque année, une journée nationale des Dys est organisée dans toute la France. Nicolas Bonnet, administrateur de Tête en l'air et représentant l'Association au conseil d'administration de la FFDys, était présent à la 13^e JND en octobre à la bibliothèque du Centre Pompidou avec un programme très dense qui a passionné les 350 personnes présentes.

Le thème en était : « Une société inclusive pour les Dys ? Des droits pour tous ! ». Organisée cette année en collaboration avec la Bibliothèque publique d'information, cette manifestation nationale s'est articulée autour de deux temps forts, « L'accès au livre et à la lecture pour les publics Dys » et « Les avancées dans le domaine de la santé et de l'éducation ».

La journée a été ouverte par Nathalie Groh, Présidente de la FFDys et Sophie Cluzel, secrétaire d'état auprès du premier ministre en charge des personnes handicapées et s'est prolongée par plusieurs interventions et tables rondes très axées sur l'accès aux livres et à la lecture ainsi que sur les besoins et droits des Dys, notamment en matière scolaire puis conclue par Jean-Carles Grelier, député de la Sarthe, porteur d'un projet de loi pour vraiment passer de la parole aux actes.

L'actualité de nos mécènes

Thiais Rando

Une nouvelle fois l'équipe des randonneurs de Thiais Rando et les bénévoles de Tête en l'air étaient chez King Jouet.



Du 15 novembre au 24 décembre, les bénévoles ont consacré près de 900 heures à faire les paquets cadeaux de Noël des clients qui ont fait un don à l'Association pour les remercier. Une belle cagnotte qui contribue à financer nos actions en faveur des enfants opérés en neurochirurgie à l'hôpital Necker.



Avec le soutien de



FRENCH-AMERICAN AID FOR CHILDREN, INC.
children come first



La FAAFC nous a renouvelé sa confiance et son soutien financier.

Claire Têtard, Associée Développement et Communication de la FAAFC, notre interlocutrice, a rencontré le professeur Michel Zerah, neurochirurgien et Sophie Meyer, cadre de santé à l'hôpital Necker-Enfants malades pour un échange riche et concret.



En 2019, la Fondation Obélisque a renouvelé son soutien pour l'organisation des animations organisées par l'Association afin que certains dimanches deviennent joyeux pour petits et grands.

Nous remercions vivement tous les donateurs qui nous font confiance, nous soutiennent et nous permettent ainsi de poursuivre, développer et toujours progresser!

Nous avons vu et lu pour vous

Association Sparadrap

Une association pour aider les enfants à avoir moins peur et moins mal lors des soins et à l'hôpital

www.sparadrap.org



Le dico de la santé



Les piqûres



Les médicaments



L'hôpital



La boîte aux lettres

Un petit chien pas comme les autres

C'est un album à colorier dont le but est d'aider les enfants et leurs proches à mieux comprendre l'hydrocéphalie.

Intégra a élaboré cette publication avec des neuro-chirurgiens, infirmières et éducateurs.

Il est disponible sur simple demande à l'Association Tête en l'air, 104 rue de Vaugirard, 75007 Paris ou contact@teteenlair.asso.fr



Soutenez l'Association



Pour aider les malades suivis en neurochirurgie et pour nous rendre encore plus efficaces.

Pour nous aider à poursuivre les actions de tous nos bénévoles afin que chaque enfant et jeune adulte suivi en neurochirurgie retrouve le chemin de la vie normale après l'hospitalisation.

Pour mener à bien nos nouveaux projets, comme l'application [HydroApp](#).

Nous ne pouvons exister sans vous, sans vos dons et sans les cotisations des membres de Tête en l'air.

Comment nous aider ?

En nous apportant votre soutien moral en devenant membre actif, vous allez permettre à notre Association d'augmenter le nombre de ses adhérents et de renforcer la légitimité et la reconnaissance de ses actions. Renouvelez votre cotisation ou cotisez pour cette année.

En nous apportant votre soutien financier afin de nous permettre de mener à bien nos différents projets.

Pour cela vous pouvez, soit utiliser les formulaires de cette lettre, soit vous rendre sur notre site Internet www.teteenlair.asso.fr/, dans la rubrique « Faire un don » où vous aurez dès maintenant et en direct la possibilité de :

- **Donner en ligne par paiement sécurisé**
- **Télécharger le bulletin d'adhésion et de don (format PDF) à nous retourner par courrier avec votre don.**
- **Télécharger le mandat de prélèvement automatique (format PDF) à nous retourner par courrier avec votre RIB.**

Notre Association étant reconnue « Association d'intérêt général », votre don ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 % (article 200-5 du code général des impôts). Un don de 100 euros ne vous coûtera, après réduction d'impôt, que 34 euros.

N'oubliez pas, nous avons besoin de vous !

Bulletin d'adhésion

Pour adhérer, renouveler votre cotisation annuelle ou nous envoyer un don, merci de joindre ce bulletin. À retourner à :

Association Tête en l'air
104 rue de Vaugirard
75006 PARIS

J'adhère à l'Association Tête en l'air et je verse 25 €.

Je souhaite soutenir l'action de l'Association Tête en l'air en versant un don de : €

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Signature :

Vous recevrez un reçu fiscal. Ce don vous fera bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 66 % de la somme versée et dans la limite de 20 % du revenu imposable global net.



Prélèvement automatique

Mandat SEPA

Je souhaite soutenir de manière durable les actions de l'Association Tête en l'air et j'opte pour un don régulier mensuel par prélèvement automatique de la somme de : €

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si la situation le permet, les prélèvements correspondant à mon soutien à l'Association Tête en l'air.

Vous recevrez en fin d'année un reçu du montant total de vos versements

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Coordonnées de mon compte

IBAN :

BIC :

Nom du bénéficiaire

Identifiant créancier SEPA : FR34ZZZ564908
Association Tête en l'air
104 rue de Vaugirard
75006 Paris

Type de paiement : paiement récurrent

N° RUM :

Réservé à l'Association Tête en l'air

Bulletin à découper et à retourner avec un RIB à :

Association Tête en l'air
104 rue de Vaugirard
75006 PARIS

En signant ce mandat, vous autorisez l'Association Tête en l'air à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions données sur ce bulletin. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque, selon les conditions écrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour le prélèvement autorisé.

Fait à :

Le :/...../.....

Signature :

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

L'Association Tête en l'air, responsable du traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant aux fins de gestion de ses relations avec les donateurs (traitement et gestion du don, reçu fiscal). Vous êtes informés que vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement et d'un droit d'opposition au traitement de vos données. Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès. Ces droits s'exercent par courrier postal auprès de l'Association Tête en l'air, 104 rue de Vaugirard, 75006 PARIS accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à l'adresse précitée. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter l'Association Tête en l'air. Vous avez la possibilité de saisir la CNIL si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas effectué conformément aux dispositions applicables. Si vous ne souhaitez pas recevoir de sollicitations ultérieures, cochez cette case

Tête en l'air

Association **Tête en l'air**
104 rue de Vaugirard
75006 Paris

01 45 48 15 42
contact@teteenlair.asso.fr
www.teteenlair.asso.fr

Rejoignez-nous sur

